



Fiche d'échange d'expérience de TEE Ile-de-France

Comment maîtriser les dépenses énergétiques d'une commune ?

*Loïck Hardouin, le responsable économie d'énergie
et eau à la mairie de Meudon nous répond.*



Loïck Hardouin - © TEE Ile-de-France

Vous exercez à la mairie de Meudon depuis 1992, quelle a été l'origine de la création de ce poste et quelle est votre formation ?

Mon métier s'apparente à un « Monsieur énergie » pour une commune. J'ai été embauché par la ville de Meudon pour gérer l'ensemble des factures énergétiques c'est-à-dire l'eau, l'électricité, le gaz, le fuel. En 1992, la création de ce service a permis le recrutement d'un poste de comptable et d'un poste de technicien que j'occupe. C'est vraiment la création de ce poste de technicien qui a constitué la nouveauté. En effet, jusqu'alors, les factures énergétiques étaient traitées directement par le service Finances qui avait une idée assez vague de ce que pouvait représenter un kWh ou un m³.

En ce qui concerne mon profil, j'ai suivi une formation de thermicien avec une spécialisation sur les aspects énergétiques du bâtiment.

Quelles ont été vos premières actions ?

En 1993, le poste de technicien est devenu opérationnel et le service a pu constater d'énormes dérives sur les dépenses d'électricité et d'eau. Face à ce constat, on a renégocié plusieurs de nos contrats avec nos principaux fournisseurs. Fin 1993, début 1994, afin de disposer d'une cartographie et d'une meilleure connaissance de nos dépenses, nous avons lancé un audit énergétique global qui permet de reprendre l'ensemble des factures sur 4 à 5 ans. Ce travail nous a permis de faire apparaître un gisement d'économie tant sur les consommations de nos bâtiments que sur nos infrastructures voiries (réseau d'éclairage public, bouches d'arrosages).

A partir de ce diagnostic, on a pu commencer à travailler en mettant en place certaines mesures au sein du service énergie. Une des premières mesures a été de centraliser tous les abonnements et d'obliger tous les services municipaux à passer par nous pour toute nouvelle demande d'abonnement. En effet, des villes de 40 ou 50 000 habitants comptent souvent une vingtaine de services. A Meudon, auparavant, lorsqu'un de nos services souhaitait s'approvisionner en eau ou en énergie, il adressait directement une demande au fournisseur et nous n'avions par conséquent aucune visibilité sur ces consommations. Or, en centralisant tous les abonnements et en rassemblant les factures, grâce à un logiciel de gestion des énergies, nous avons pu constituer une base de données fiable et analyser ainsi les consommations et redresser certaines dérives. Ainsi en 1994, nous avions à peu près 180 abonnements eau et en 2004, ce nombre est passé à 130. Cette réduction du nombre d'abonnements a automatiquement permis de réduire des coûts de gestion.

Comment s'est opéré ce changement de pratiques au sein des services de la ville de Meudon ?

Je tiens à insister sur le fait que la dynamique n'a été possible que par un travail transversal au sein de tous les services communaux. En effet, il était indispensable que nous puissions atteindre tous les responsables des services utilisateurs pour leur expliquer notre démarche d'économie d'énergie. En effet, jusqu'alors, il ne se rendaient pas forcément compte de leurs dépenses et ne connaissaient pas vraiment le coût de leurs consommations.

Il a donc fallu faire un travail de communication auprès de ces responsables qui ont ensuite pu faire redescendre l'information auprès de leurs agents.

Peut-on dire que votre poste a une importance stratégique pour une commune ?

Quelques chiffres pour illustrer le travail qui a été mené. En 1994, les dépenses eau et énergie de la ville de Meudon représentaient à peu près 1,5 millions euros et 1/6^{ème} de ces dépenses était consacré à l'eau, soit à peu près 250 000 euros ce qui représentait à l'époque 126 000 m³ d'eau. Neuf ans plus tard, en 2003, on était à 1,8 millions d'euros avec la même proportion de 1/6^{ème} pour les dépenses en eau soit 300 000 euros pour 130 000 m³ d'eau. Sur une dizaine d'années nous avons donc réussi à stabiliser notre consommation d'eau, ce qui a été beaucoup plus difficile à réaliser pour l'électricité, conséquence de la multiplication d'équipements « énergivores » tels que les climatiseurs et la micro informatique.

Ce que je voudrais préciser, c'est que cette relative stabilisation des consommations est incontestablement due à la mise en place d'un technicien dédié aux économies de flux. Ce résultat est plutôt satisfaisant puisque pendant cette période, le patrimoine de la ville a augmenté et que de nouveaux besoins ont vu le jour. Autre point important, c'est un travail qui n'a d'intérêt que sur le long terme. En effet, une commune ne peut pas décider de créer un poste comme le mien pour quelques années le temps de réaliser des économies. En effet, c'est dans les cinq premières années que les économies sont les plus spectaculaires mais ce serait un mauvais calcul de supprimer cette compétence une fois les gains obtenus. En effet, sitôt que la fonction serait supprimée, il est certain que les consommations repartiraient à la hausse et que tous les efforts seraient annihilés très rapidement.

C'est donc un travail de longue haleine et il est essentiel de maintenir une surveillance et un contrôle continuel. Jusqu'à présent les communes se focalisaient sur les dépenses en chauffage donc fuel et gaz et maintenant on se rend compte que l'eau a vraiment une part prépondérante dans le budget global.

Pouvez-vous donner un exemple de chantier mis en place par la ville de Meudon pour essayer de réduire son budget énergie ?

Les bâtiments communaux représentent 75% des consommations en eau pour la ville. Alors, nous avons systématiquement mis en place des compteurs divisionnaires, ce qui nous a permis de responsabiliser les locataires tout en développant une approche analytique des dépenses. Suite à la pose de ces compteurs, nous avons constaté que les gens faisaient beaucoup plus attention à leurs consommations d'eau.

Par ailleurs, nous avons fait une recherche systématique et une résiliation de tous les abonnements sans consommation. Ainsi, dans notre commune, nous pouvions avoir près d'une quarantaine d'abonnements qui n'étaient pas utilisés sur une année. Il y avait également à l'inverse des consommations effectives d'eau qui n'étaient pas relevées par notre fournisseur. Nous identifions ces anomalies et nous les signalons car ils témoignent d'un dysfonctionnement à remédier.

Nous avons également effectué nous-mêmes un relevé de tous les compteurs dit à grosse consommation qui alimentent par exemple des parcs, des stades. Sur ces réseaux, nous avons pu constater que certaines installations étaient vétustes et qu'il y avait des fuites importantes. C'est pour cela que nous avons mis en place, avec les services utilisateurs, des dispositifs de relevés hebdomadaires afin de faire un suivi précis des consommations et intervenir rapidement en cas de fuite.

De plus, nous avons des relations régulières avec nos fournisseurs d'énergie car créer un bon relationnel avec un interlocuteur privilégié est l'une des clés pour gérer efficacement un parc important d'abonnements.

Pour conclure

Je voudrais vous montrer ce que peut représenter les dépenses énergétiques pour une commune de 43 000 habitants comme Meudon : en 2004, ce coût revenait à 30 euros TTC par habitant, eau et énergie confondues, alors qu'en 1994, ce coût était de 32 euros.

On voit que la mise en place de ce service a effectivement permis de stabiliser les dépenses énergétiques malgré une évolution permanente du patrimoine bâti et des infrastructures de la commune. Le retour d'expérience de ce service justifie la mise en place d'une telle politique.

Cette fiche d'échange d'expérience a été réalisée suite à l'intervention de Loïck Hardouin lors du petit-déjeuner : *Le secteur de l'eau créateur d'emplois et d'activités : quels métiers existent ? Quelles compétences à développer ?* organisé le 31 mai 2005 par TEE Ile-de-France et l'Association Espaces.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur les métiers et les activités de l'environnement et du développement durable, contactez-nous : TEE Ile-de-France - 48, rue d'Hauteville - 75010 Paris - Tel : 01.42.46.45.26 - @: info@tee-idf.net

Les membres du Comité de Pilotage de TEE Ile-de-France sont :



Direction Régionale de l'Environnement
ILE-DE-FRANCE
BASSIN SEINE-NORMANDIE



Direction Régionale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation
Professionnelle d'Ile-de-France



Direction Régionale et
Interdépartementale de l'Agriculture
et de la Forêt d'Ile-de-France



AGENCE DE L'EAU
SEINE-NORMANDIE



DÉLÉGATION RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE



Région Ile de France



Ile-de-France